

Réf: Dossier 260424

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LAME COMMODITIES »

Siège ABIDJAN COCODY-ANGRE SICOGLI LES ILOTS
LOT 656 04 BP 2705 ABIDJAN 04, Lot I 656, Ilot N/A

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/10/2023 reçus par Me OUATTARA LAHLOU AMINATA, et enregistrés au CEPICI le 16/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAME COMMODITIES »

Objet : Acquisition et créations de plantations ;
Ventes de produits agricoles en tout genre.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement ;

D'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY-ANGRE SICOGLI LES ILOTS
LOT 656 04 BP 2705 ABIDJAN 04, Lot I 656, Ilot N/A

Dirigeant(s) M EHOUEU STEPHANE MONDESIR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13193 du 06/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86567/GTCA/RC/2023 du 06/12/2023

